

## L'outil de gestion des grands cervidés mis en place dans notre département : bilan de l'étude des mandibules de la saison 2013 - 2014

En transmettant chaque saison les mandibules des animaux abattus et les bracelets non utilisés, tous les chasseurs participent activement à la gestion des grands cervidés en permettant un suivi annuel réel de la dynamique des populations.

La disponibilité des analyses dès la fin de la saison de chasse constitue un des principaux avantages de cette méthode qui permet aussi, au fil des ans, de constituer une remarquable banque de données. On en perçoit donc à l'évidence l'intérêt pour une gestion éclairée sur un long terme de nos grands cervidés.

Comme à l'accoutumée, le début de saison aura été marqué par les sempiternelles rumeurs relatives à la « disparition » des grands cervidés, rumeurs entretenues par ceux-là mêmes qui n'ont pas cru bon de revoir leurs demandes de plan de chasse à la baisse, au contraire ! Les observations de terrain montrent, elles, qu'on assiste effectivement à des déplacements saisonniers de populations pour des causes diverses, recherche de quiétude, de nourriture, conquête de nouveaux espaces... Les comptages périodiques montrent aussi que des animaux absents la saison de chasse réapparaissent (miraculeusement ?) lors des comptages de mars. Aussi, pas de conclusions hâtives : la volonté conjointe de l'Administration et de la Fédération de contenir l'essor des populations ayant été atteinte, poursuivons objectif de stabiliser les densités dans des limites acceptables pour l'ensemble des différents partenaires et tentons d'interpréter les résultats de cette dernière campagne.

Les renseignements accumulés se divisent en deux axes principaux : d'une part le constat des réalisations (mandibules et bracelets rendus, autrement dit le bilan administratif) et d'autre part le suivi biologique (analyses du matériel). On y ajoutera l'indice de condition physique donné par la mesure de la longueur des mandibules des bichettes et des daguets qui reflète les conditions de disponibilité alimentaire durant la période de croissance du faon et/ou l'adéquation entre le nombre d'animaux et le milieu.

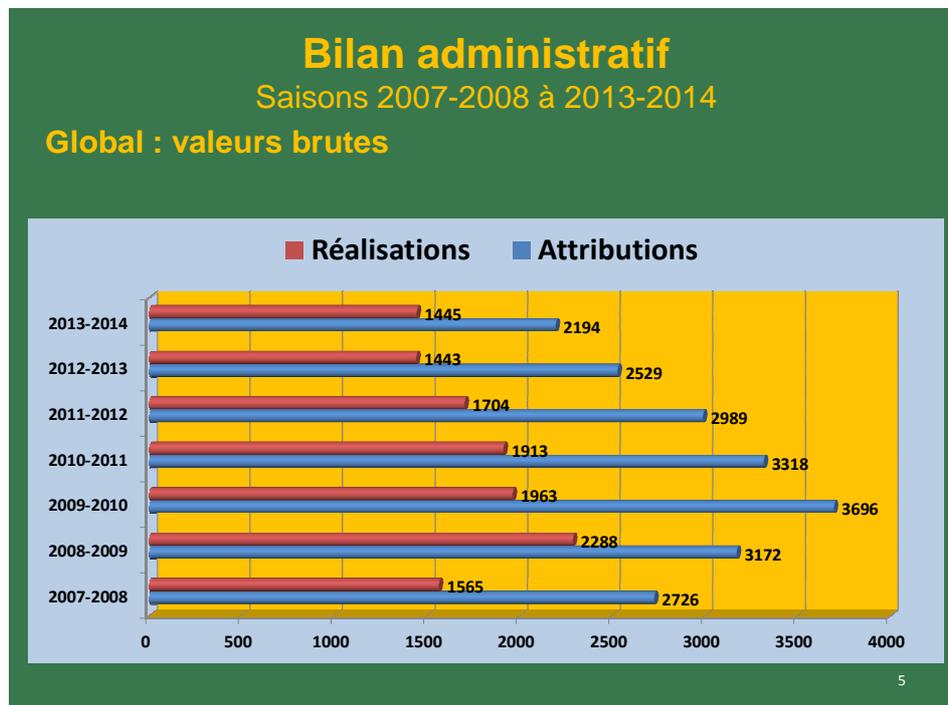
### 1 – Le bilan administratif global

Les chiffres fournis dans le tableau ci-après montrent le très bon niveau de réalisation avec une attribution initiale néanmoins diminuée de 335 animaux par rapport à la saison dernière. On notera aussi l'excellence du retour d'information (plus de 98 %), excellence que nous envient d'ailleurs les Fédérations de Chasseurs soucieuses de se lancer dans la mise en œuvre de cet outil...

#### Attributions / réalisations saison 2013-2014

| Attribués               | Réalisés<br>(mandibules<br>reçues) | Non réalisés<br>(bracelets<br>rendus) | Retour de<br>l'information  | Pas encore<br>vérifié |
|-------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| 2194<br>(- 335 animaux) | 1445 (65,8 %)<br>(+ 2 animaux)     | 695<br>(31,7 %)                       | 97,5 %<br><b>Au 21 mars</b> | 53<br>(2,5 %)         |

Le tableau suivant montre qu'après la hausse d'attribution souhaitée successivement en 2008-2009-2010, nous sommes revenus sans heurt majeur à la situation de 2007-2008, avec un niveau de prélèvement comparable et des attributions mieux ajustées. En dépit des incertitudes liées aux évolutions locales de densité des animaux, à leurs mouvements saisonniers, aux conditions météorologiques, à l'attractivité des cultures, la volonté de réduire au maximum l'écart entre attributions et réalisations se précise de mieux en mieux.



Le bilan « administratif » par catégories de bracelets (CEJ, CEF, CEM) se décompose comme suit :

| Année cynégétique | Attribués | Réalisés       | Bracelets CEJ     | Bracelets CEF       | Bracelets CEM        |
|-------------------|-----------|----------------|-------------------|---------------------|----------------------|
| 2013-2014         | 2194      | 1445<br>65,8 % | 412/577<br>71,2 % | 510 / 825<br>61,8 % | 523 / 792<br>66,03 % |

## 2- Le suivi biologique

L'examen des mandibules permettant de diagnostiquer l'âge apporte ci-dessous les corrections nécessaires pour une appréciation de la réalité biologique des prélèvements.

65 bracelets CEF ont été apposés sur des faons, de même qu'un bracelet CEM (?). A l'inverse, 10 bracelets CEJ l'ont été sur des biches, ce qui donne le bilan (réel) suivant :

| CEJ | CEF | CEM |
|-----|-----|-----|
| 466 | 455 | 493 |

Pour mémoire, le tableau récapitulatif suivant présente le ratio des prélèvements faons / biches / cerfs des sept dernières campagnes :

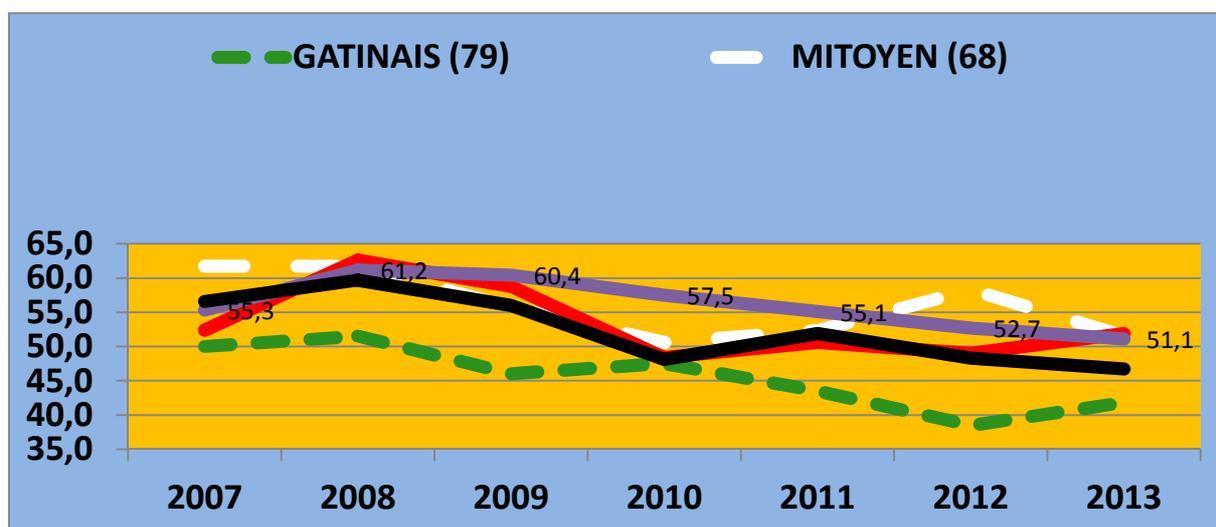
| Année cynégétique | Faons         | Biches        | Cerfs         |
|-------------------|---------------|---------------|---------------|
| 2007 - 2008       | 527<br>32 %   | 558<br>34 %   | 540<br>33 %   |
| 2008- 2009        | 626<br>28 %   | 981<br>43,9 % | 627<br>28,1 % |
| 2009- 2010        | 588<br>30 %   | 770<br>39,3 % | 600<br>30,7 % |
| 2010 2011         | 607<br>32,9 % | 620<br>33,6 % | 618<br>33,5 % |
| 2011 2012         | 512<br>31,7 % | 530<br>32,9 % | 571<br>35,4 % |
| 2012 2013         | 457<br>31,7 % | 463<br>32,1 % | 523<br>36,2 % |
| 2013 2014         | 466<br>33 %   | 455<br>32 %   | 493<br>35 %   |

Ces résultats montrent que la classique « règle » d'un prélèvement équilibré en trois tiers subit une déviation vers une proportion accrue de mâles réalisés, alors que la réalité biologique de l'espèce impose un « tiers » de femelles plutôt majoritaire, **la mortalité juvénile étant plus importante chez les faons mâles**. Il importe dans les campagnes à venir de rétablir une proportion adéquate pour maintenir une structure de population conforme à l'espèce. Autrement dit, il faudrait *a minima* revenir aux proportions de la campagne 2007-2008. Cette disproportion s'explique par un double constat : un chasseur pense plus valorisant pour son ego de prélever un mâle et d'autre part, en épargnant les biches (parce ce sont elles qui font les faons...), il estime préserver un capital reproducteur indispensable. **Ne nous y trompons pas : s'il importe de prélever parmi les faons, un abus entraîne à terme un déficit de futures biches reproductrices et aussi de mâles subadultes puis adultes**. En outre, une densité accrue de femelles tend à refouler de plus en plus vers les périphéries les cerfs adultes dominants après leur animation temporaire le temps du brame. Ces derniers sont alors évidemment prélevés dans ces territoires de conquête.

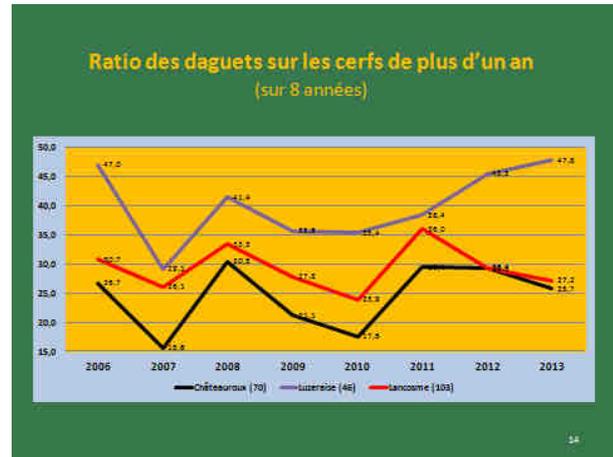
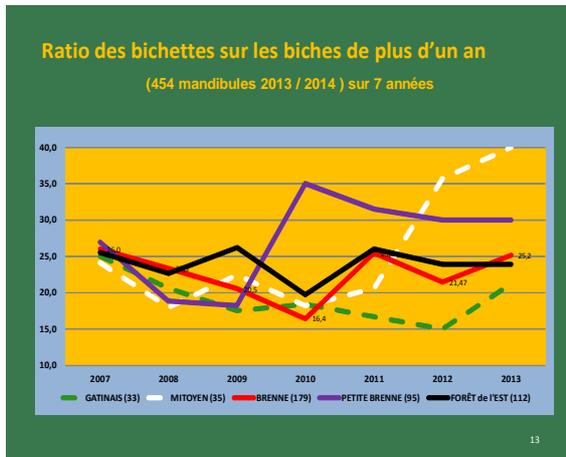
#### Ratio des prélèvements faons / biches.

Comme l'indique le graphique, le ratio des prélèvements Faons 466 (50,6 %) / Biches 455 (49,4 %) tend à se stabiliser aux environs de 50 %, proportion idéale pour apprécier la biodynamique de la population fondée sur la variation relative du pourcentage de bichettes (et de daguets). C'est la base de la méthode employée.

**Analyse comparative du ratio des prélèvements CEJ (faons) / CEF (biches)  
à l'échelle des 5 massifs identifiés (918 mandibules)**



Les deux graphiques suivants indiquent l'évolution du pourcentage des bichettes sur les biches de plus d'un an (7 années dont 454 mandibules en 2013 / 2014) avec une tendance vers 22- 23 % et celui des daguets sur les cerfs de plus d'un an (8 années) avec la même tendance sauf en Luzeraise (sans doute en raison de consignes de tir ?). Notons que le pourcentage de daguets prélevés est généralement plus élevé que celui observé chez les bichettes.

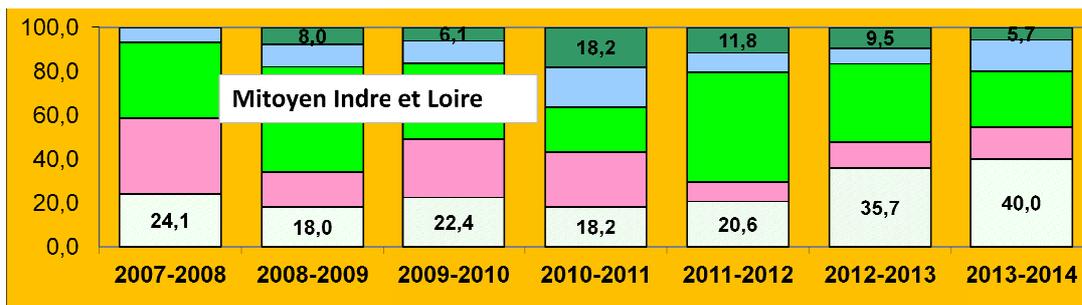
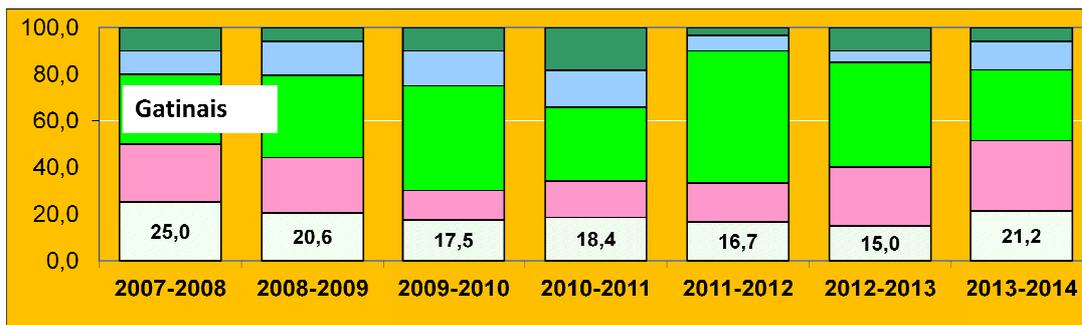


### Evolution de la structure par classe d'âge des populations

Après lecture des mandibules, la détermination de l'âge permet de classer les animaux par classe d'âge. On étudie plus précisément la fraction femelle (*a priori* soumise à un prélèvement aléatoire) et statistiquement très représentative, les prélèvements annuels représentant logiquement un quart de la population. Les classes retenues sont 1 an, 2 ans, 3 à 5 ans, 5 à 8 ans et 9 ans et plus, en observant plus particulièrement la classe des bichettes. Le suivi au cours des années permet d'appréhender l'évolution démographique et d'en tirer les conclusions relatives à l'élaboration du plan de chasse à venir.

### Structure des biches par classes d'âge

Blanc : 1 an / rose : 2 ans / vert fluo : 3-5 ans / bleu : 6-8 ans / vert forêt : 9 ans +





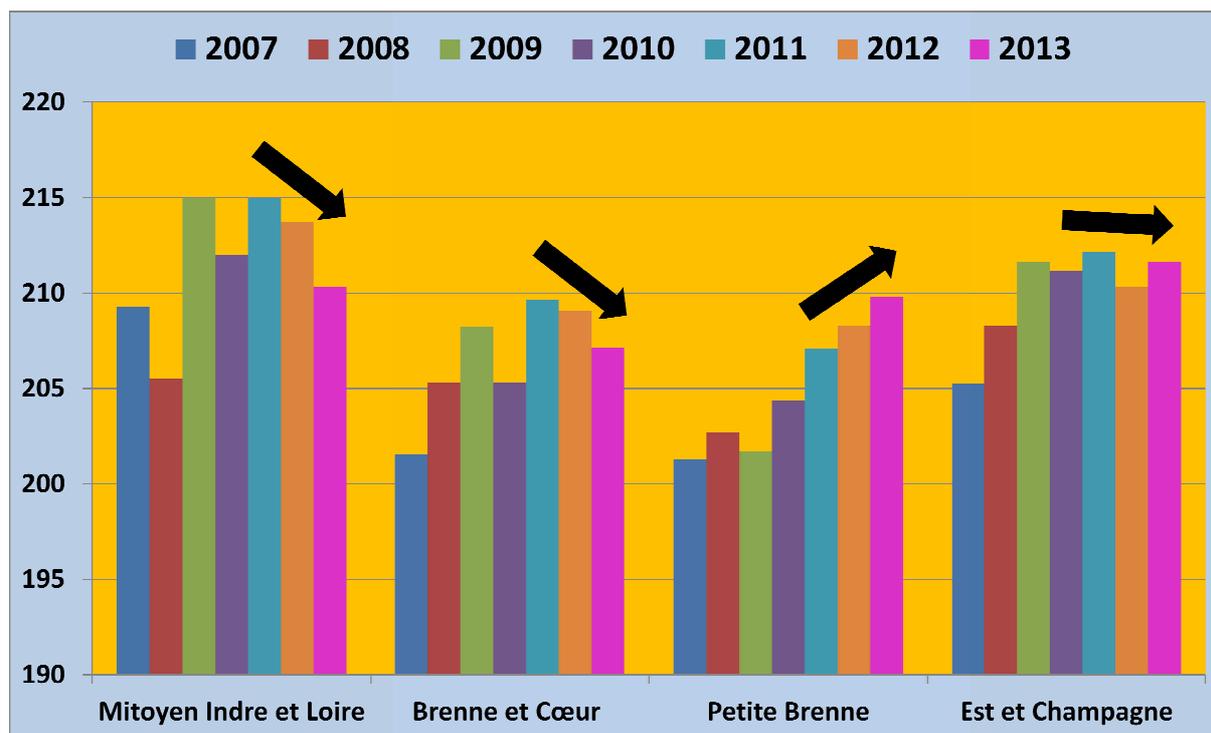
L'indice de condition physique est relevé sur les animaux d'un an (bichettes et daguets) selon le schéma ci-dessous par la mesure de la longueur mandibulaire. Cette mesure permet de visualiser le potentiel de croissance d'une population dans un territoire donné. Depuis le début de la mise en place de l'outil de gestion, l'indice était jusqu'alors régulièrement en hausse, signe d'une bonne assimilation des ressources liée logiquement à une baisse de la densité. On note ces trois dernières années une divergence entre territoires dont les causes s'expliquent *a contrario* par une diminution des ressources alimentaires ou une augmentation de la densité des animaux.



Angle mandibulaire

Foramen

## Evolution de l'indice de condition physique (mesures exprimées en mm)



### En conclusion

1) **Le bilan administratif 2012-2013** montre une stabilisation des prélèvements (en dépit d'une diminution des attributions de 335 animaux), un contrôle des réalisations efficace et accepté par les chasseurs (plus de 98% en fermeture de chasse au 31 mars), et un taux de réalisation nettement à la hausse (65.8%) dont la corrélation avec la diminution des attributions n'est pas évidente ...

2) **L'analyse du matériel biologique indique** la stabilisation des glissements de bracelets CEF sur les CEJ (54) ainsi qu'une homogénéisation des prélèvements CEJ / CEF en dépit **d'attributions déséquilibrées** en faveur des biches (825) par rapport aux faons (577).

Les prélèvements sont également équilibrés dans les 3 catégories, légèrement supérieurs chez les mâles (35%), alors que ces derniers devraient être préservés (30% maximum).

On notera enfin un ratio équilibré du sexe des faons.

L'indice de condition physique montre pour la 1<sup>ère</sup> fois des divergences inter-massif importantes

### 3) Effets de nos plans de chasse successifs sur la structure et la dynamique

On note une stabilisation du ratio bichette associée à une meilleure répartition des femelles adultes (6 à 8 ans et + de 9 ans):

L'effet des prélèvements élevés de 2008 et 2009 s'atténue sans être passé par une phase de déstructuration tangible de la structure des 2 classes d'âge adultes (comme la gestion en dents de scie que l'on observe partout ailleurs).

Une situation semblable s'observe chez les mâles des massifs de Châteauroux et de Lancosme.

### 4) Mesures souhaitables :

Il serait judicieux de maintenir la possibilité de poser un bracelet CEF / CEJ mais seulement pour les faibles attributions, sinon l'équilibre faons / biches doit être maintenu.

On peut envisager de supprimer sur certaines zones périphériques les seules attributions CEM2 si les populations sont concrètement installées...

En fonction des mouvements de populations, il faudrait prévoir la possibilité d'attributions supplémentaires en fonction des situations...

Il convient de ne pas se contenter de visions parfois trop locales. Comme le montrent les courbes de tendance, une compréhension raisonnable des événements ne peut être obtenue que sur du long terme en analysant bien les événements saisonniers (déplacements périphériques, colonisation de nouveaux territoires, disponibilité des ressources alimentaires, sexe des faons...).

Pour finir, nous ne pouvons que nous réjouir de la présence à l'exposition annuelle des trophées d'authentiques cerfs adultes (plus d'une trentaine) dont certains « médaillables ». Voilà qui concrétise les efforts de 15 années de gestion qualitative. Veillons toutefois à préserver ce précieux mais fragile capital en maintenant le rapport CEM1 / CEM2 tel qu'il est : nos cerfs le méritent bien.

Quelques inquiétudes cependant quand aux largesses en CEM2 de l'Administration estimant « qu'un cerf reste un cerf » sans plus de considération ! De grâce, ne ruinons pas tant de persévérance et de travail collectif à mettre au crédit de tous les chasseurs de notre département.

---

***Xavier LEGENDRE (MNHN) & Marc COLYN (CNRS)***

***Août 2014***